

Editorial



Madame, Monsieur,

Il y a maintenant un an, se déroulaient les élections municipales et cantonales avec malheureusement un résultat décevant pour les projets et les ambitions que nous portions pour Montigny et notre canton. Après

quelques mois de rencontres et de réflexion, nous avons décidé de nous adresser à la moitié des Ignymontains qui ne se sont pas rendus aux urnes et qui ont permis de donner les clés de la gestion la ville à une équipe élue par moins de 35% des électeurs inscrits.

L'enjeu n'était-il pas compris ?

L'alternative aux mêmes professionnels de la politique qui gouvernent Montigny depuis plus de 30 ans sans jamais se remettre en question était-elle non perceptible ?

Les petits arrangements d'un autre temps entre amis politiques seraient-ils considérés comme une fatalité ?

C'est à toutes ces questions que nous voulons répondre pour démontrer que nous pouvons ensemble faire changer les choses et que la résignation n'est pas la solution, même à Montigny-lès-Cormeilles ! Voilà pourquoi, nous avons créé l'association Montigny Avenir. Elle se veut une véritable force d'opposition à la « majorité municipale » mais avant tout une force de projets axée sur un véritable débat d'idées. Avec Sylvie Nollot et Nathalie Morin, Conseillères municipales, nous souhaitons incarner une nouvelle génération qui veut faire de la politique autrement. Des hommes et des femmes sur le terrain, relevant le défi du vrai débat démocratique et qui se donnent les moyens de gagner !

Il y a devant nous 5 années décisives qu'il faut mettre à profit :

5 années de rencontres et de discussions.
5 années d'idées et de projets.
5 années d'ambitions pour retrouver une vraie ambition pour Montigny

Si vous voulez avec nous relever ce défi ou tout simplement participer au débat alors, rejoignez-nous !

Christophe DURAND
Président de Montigny Avenir

LOGEMENT

Accession à prix maîtrisé : une solution au logement pour Montigny, à condition d'avoir une réelle ambition et de respecter les règles du jeu...

Avec près d'un millier de demandes d'appartements sociaux non-satisfaites et la hausse constante des loyers, la question du logement représente la préoccupation majeure de la plupart des familles ignymontaines. La réponse de nos élus de la majorité municipale : un programme de seulement 7 logements en accession à prix maîtrisé ! Une réaction qui irait dans le bon sens si elle n'était pas si timide et si elle ne renforçait pas les risques spéculatifs.

A la sortie des écoles, aux caisses de Carrefour, dans nos propres familles, qui n'a pas entendu évoquer le coût inaccessible pour les revenus moyens des appartements en vente ou plus grave encore, les années d'attente pour accéder à un logement social. Le logement est redevenu une préoccupation majeure pour les Français en général et les Ignymontains en particulier. En effet, à Montigny, en dépit d'un pourcentage de logements sociaux bien supérieur à ceux des villes voisines, près d'un millier de demandes de logements reste sans réponse chaque année.

Une solution est de permettre à des familles qui n'ont pas tout à fait les revenus suffisants pour faire face aux prix du marché de devenir quand même propriétaires et ainsi de libérer un logement social. C'est le principe de l'accession à prix maîtrisé. Il est en effet possible de réaliser dans un même programme immobilier de l'accession classique et de l'accession vendue 20 à 30 % en dessous du prix du marché pour les familles qui ont des revenus moyens. Chaque intervenant faisant un effort financier. Cette nouvelle forme d'accession sociale à la propriété présente de nombreux avantages

à la fois pour l'environnement de la ville et pour les nouveaux propriétaires. Elle permet de créer une vraie mixité sociale porteuse d'une véritable qualité de vie et, surtout, elle évite à des familles de payer pendant des dizaines d'années des loyers à fonds perdus. A Montigny, un programme situé à la Croix Blanche est concerné par ce dispositif mais pour seulement 7 logements ! Une approche bien timide au regard de la réalité des besoins. Tout le monde comprend aisément que sur ce type d'opération, il faut se mettre à l'abri des volontés spéculatives en interdisant notamment la revente du bien au moins dans les cinq premières années d'acquisition. Acheter aujourd'hui 30% en dessous des prix du marché et revendre demain au prix du marché, en se faisant une belle plus-value au passage, même taxée, ne serait pas acceptable ! Cette disposition avait été votée en toute logique en 2007 par le Conseil municipal. Le 17 décembre dernier, coup de théâtre, la majorité décide de retirer cette clause. On se demande encore ce qui motive réellement cette volte face !

(suite page suivante)

DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE...

À l'heure à laquelle nous imprimons cette lettre, nous apprenons la démission de Robert HUE de son mandat de Maire. Retrouvez nos commentaires et réactions sur : www.montignyavenir.fr

(suite de la page précédente)

Autre piste de réflexion pour réduire la pénurie de logements dans notre ville est de réfléchir avec réalisme et bienveillance au problème de la sous-occupation des logements sociaux. Il n'est pas rare de voir des couples dont les enfants sont partis, demeurer dans leur premier appartement devenu trop grand pour eux. Bien sur, il ne s'agit pas de proposer des logements éloignés ou pire, dont le loyer est plus élevé que l'appartement précédent. Il ne s'agit pas non plus de déplacer des personnes âgées ou en situation de handicap mais de trouver un juste équilibre et de renforcer la solidarité entre les générations. Un grand nombre de villes d'Ile-de-France se sont déjà engagées dans cette voie avec succès en signant des conventions avec l'Etat et les bailleurs sociaux. Ce n'est pas le cas de Montigny.

Nous sommes donc tous en droit de nous demander pourquoi la majorité municipale s'évertue à dénaturer de manière hasardeuse de bons dispositifs en faveur de l'accès à prix maîtrisé et pourquoi elle continue à ignorer royalement les mesures pour optimiser le parc de logements sociaux ?

SÉCURITÉ

BOIS DE BOISSY une "aire de jeu" dangereuse

Sur la commune de Montigny-lès-Cormeilles, de nombreux sites classés en zone N sont inconstructibles. Il s'agit de terrains non viabilisés dont l'aménagement est strictement réglementé. Le Bois de Boissy, constitué de nombreuses parcelles appartenant à différents propriétaires en fait partie. Il est situé rue Aristide Briand entre le cimetière et la résidence "la villa Boissière" dans le quartier de la Croix Blanche de construction récente (2002-2004).

Depuis plus de 5 ans, et surtout depuis la tempête de 1999, le Bois de Boissy ne ressemble plus vraiment à un bois. De nombreux arbres sont couchés, le sol est jonché d'ordures, de restes de matériaux de chantier, de carcasses métalliques autant d'objets ou de produits potentiellement dangereux. Or il se trouve que son accès est libre et qu'il sert quotidiennement d'aire de jeu à de nombreux enfants du quartier qui y ont aménagé un petit « terrain de football » et y construisent des cabanes. Seule action à mettre au crédit de la municipalité : en 2008, les services municipaux sont intervenus pour raser 4 mètres de bois au pourtour

des enclos des rez-de-jardins de la résidence car de nombreux arbres menaçaient de s'y effondrer.

Nous sommes conscients de la difficulté à répertorier et à contacter l'ensemble des propriétaires des multiples parcelles constituant le Bois de Boissy mais, n'aurait il pas fallu songer à sécuriser cette zone avant d'y prévoir autant d'habitations ? Faut il qu'un accident survienne avant de prendre des mesures ? N'est-il pas possible en cas de défaillance des propriétaires de ces parcelles, qui ont pour obligation de les entretenir, que la municipalité intervienne afin de rendre ce lieu moins dangereux ?

La sécurité des jeunes enfants et la mise en valeur du patrimoine de notre commune sont soit disant des priorités pour la municipalité. Belle déclaration d'intention ! Mais nous espérons qu'il ne faudra pas attendre encore une mandature pour voir ce Bois retrouver ses atouts d'origine !

Stéphane CHANEL

Habitant du quartier - Responsable associatif

dans les commerces que vous nous dites combien vos élus de la majorité sont éloignés de vos réalités quotidiennes et comment ce que vous leur exprimez est si peu pris en compte. Nous considérons que cela témoigne d'une vision bien étriquée et passiste de la pratique démocratique locale et que cette surdité peut constituer à termes les fondements d'un mécontentement social grave et profond de la part de toute la population.

En mars dernier, vous avez déjà exprimé votre ras-le-bol en ne vous déplaçant pas pour les élections municipales. Nous comprenons ce fatalisme mais, nous n'accepterons pas qu'il perdure ou pire encore qu'il s'aggrave. Voilà pourquoi, malgré la difficulté à faire entendre notre voix au sein des assemblées municipales, et des publications de la Ville - jalousement monopolisées par la majorité et son groupe « associé » - nous poursuivons au sein du Conseil Municipal et maintenant via l'association Montigny Avenir à faire entendre la voix de l'intérêt général.

Nous voulons porter une vision municipale en complète rupture avec celle qui préside aujourd'hui. Une rupture sur la forme : il nous semble essentiel et urgent de revenir à une pratique démocratique dans laquelle le dialogue entre élus et administrés est au centre du processus. Une rupture sur le fond : rétablir une qualité d'urbanisme et de service que vous êtes légitimement en droit d'attendre, mettre enfin en oeuvre une action sociale efficace et juste vers les plus démunis et surtout dessiner et porter ensemble une vraie ambition constructive pour la jeunesse.

POLITIQUE

L'urgence d'une véritable démocratie locale à Montigny

Absence de dialogue, éloignement des préoccupations des Ignymontains, petits arrangements entre « amis » : un triste mais réaliste état des lieux de la démocratie municipale au sein de notre commune.

Par Nathalie MORIN et Sylvie NOLLOT - Conseillères municipales d'opposition



Lorsqu'on est jeune et novice en politique, on croit que le débat municipal, c'est comme en sport, qu'il y a deux équipes : la vôtre et celle d'en face, c'est-à-dire la majorité et l'opposition ; un clivage net dans le cadre de règles du jeu acceptées et respectées par tous. Arrivées dans l'arène du Conseil municipal, nous nous sommes vite rendu compte que c'était bien plus compliqué que cela. À Montigny, il existe une majorité au pouvoir, une vraie opposition, que nous incarnons malgré les difficultés, mais également une "opposition" de façade créée et favorisée par la majorité. Son objectif : tuer dans l'oeuf le débat contradictoire et dévier subtilement l'ensemble des opinions de notre commune vers le stérile, l'inutile, en somme, vers ce qui arrange la majorité. Pourquoi en est-on arrivé là ? Le poids des habitudes, la tradition, le manque de clairvoyance et d'ambition collective d'un personnel politique vieillissant... Nous ne pouvons plus accepter cet état de fait car il constitue un véritable danger pour la démocratie locale et donc concrètement pour le présent et l'avenir de notre ville.

Côté dialogue et prise en compte des besoins réels de la population, là aussi l'hypocrisie est de mise. Pas besoin d'aller chercher bien loin. C'est dans les rues,

CONTACTS

06 85 82 43 76 - contact@montignyavenir.fr - www.montignyavenir.fr

